



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Accu-Spray

Date de publication : 9 juin 2016

SECTION 1 : IDENTIFICATION

Nom du produit : Accu-Spray

Norac Concepts Inc.
C. P. 31097
Guelph (ON) N1H 8K1

Usage du produit : Agent antidérive et aide-retombées agricole

Renseignements additionnels sur le produit : 519-821-3633

En cas d'urgence, composer le 613-787-5620 à toute heure

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH :

Risque d'aspiration

Catégorie 1

Éléments du SGH sur l'étiquette :



Mot indicateur :

DANGER

Mentions de danger SGH :

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Mises en garde SGH :

Conseil de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants

P103 Lire l'étiquette avant utilisation

Intervention

P301+P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P331 NE PAS faire vomir

Stockage

P405 Garder sous clef

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient en vue de se conformer à la réglementation pertinente

Dangers physiques non classés ailleurs :

Inconnus

Dangers pour la santé non classés ailleurs :

Inconnus

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	N° CAS	% (p/p)
Huiles de lubrification (pétrole) hydrotraitées, usées	64742-58-1	38,0

Nom courant : Aucun

Synonymes : Aucun

SECTION 4 : PREMIERS SOINS

Inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau courante pendant au moins 20 minutes. Garder les paupières écartées durant l'opération. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

Ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne PAS faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Inhalation : Peut provoquer une irritation respiratoire.

Contact avec la peau ou les yeux : Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

Ingestion : Peut provoquer une irritation de la gorge, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Il n'existe pas d'antidote spécifique, traiter selon les symptômes.

SECTION 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie important, appliquer une mousse à formation de pellicule aqueuse ou de l'eau sous forme de brouillard. En cas d'incendie de moindre importance, utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec.

Moyens d'extinction inappropriés : Inconnus

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Retenir l'eau d'extinction en vue de son élimination si elle est contaminée avec le produit.

Équipement de protection spéciale et précautions spéciales pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements imperméables. Minimiser la quantité d'eau utilisée et aménager des digues pour empêcher le ruissellement de pénétrer dans l'approvisionnement en eau ou l'environnement.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, tenue de protection et procédures d'urgence : Porter un équipement de protection individuelle tel qu'indiqué à la section 8.

Protection environnementale : Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts, les eaux souterraines ni tout autre cours d'eau. Informer l'instance gouvernementale compétente si le rejet doit être déclaré ou s'il risque d'avoir une incidence négative sur l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage : Laver les surfaces dures à l'aide d'un détergent puissant. Absorber la matière renversée à l'aide d'un produit absorbant et la placer dans des contenants qui conviennent à l'élimination. Se départir de la matière contaminée comme un déchet conformément à la section 13.

SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sécurité de manutention : N'utiliser ce produit que lorsque l'aération est adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Si les vêtements sont contaminés, les laver à fond avant de les réutiliser.

Conditions de sécurité de stockage : Stocker dans un lieu sûr sous clé, au frais et bien aéré. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Température d'entreposage : Craint le gel.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Ingrédients ayant des paramètres de contrôle professionnels :

Ingrédients	N° CAS	Valeur/forme de l'exposition	Concentration permissible
Huiles de lubrification (pétrole) hydrotraitées, usées	64742-58-1	TWA STEL	5 mg/m ³ 10 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés : Assurer une extraction d'air local et une aération adéquates.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques lorsqu'il y a un risque de contact avec les yeux.

Protection de la peau : Des gants résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection imperméables dans des conditions d'utilisation.

Protection respiratoire : En présence du brouillard de pulvérisation, porter un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide limpide tirant sur le jaune clair

Odeur : Légère odeur

Seuil de l'odeur : Non déterminé

pH : Aucune donnée

Point de fusion/point de congélation : Non déterminé

Point/intervalle initial de distillation : Non déterminé

Point d'éclair : >93,3 °C appareil Pensky-Martens

Taux d'évaporation (éther=1) : Non déterminé

Inflammabilité (solide ou gaz) : Sans objet

Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité : Aucune donnée

Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité : Aucune donnée

Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C) : Aucune donnée

Densité de la vapeur (air=1) : Aucune donnée

Densité relative : 0,880 à 20 °C

Solubilité (eau) : Se disperse dans l'eau

Solubilité (autre) : Aucune donnée

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Aucune donnée

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée

Température de décomposition : Aucune donnée

Viscosité cinématique : Environ 13 mm²/s à 24 °C

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Ne réagit pas. Le produit n'est pas sensible aux chocs mécaniques.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction connue.

Conditions à éviter : La chaleur intense, les étincelles et les flammes

Matières incompatibles : Oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux : Pourrait produire des oxydes de carbone et des fumées toxiques.

SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables : Yeux, peau, ingestion et inhalation

Toxicité aiguë :

DL₅₀ orale (rat) = >5 000 mg/kg

DL₅₀ cutanée (lapin) = >5 050 mg/kg

CL₅₀ inhalation (rat) = Aucune donnée disponible

Effets différés et immédiats :

Inhalation : Les concentrations élevées du brouillard peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec la peau : Le contact répété ou prolongée avec la peau peut provoquer une irritation.

Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation.

Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des nausées, des vomissements et de la diarrhée. Risque d'aspiration; l'aspiration dans les poumons peut provoquer des lésions pulmonaires et possiblement la mort.

Effets chroniques : Inconnus

Cancérogénicité : Les ingrédients du produit ne sont pas classés comme cancérogènes par l'ACGIH, le CIRC, l'OSHA et le NTP.

Mutagénicité : Aucune donnée

Effets sur la reproduction : Aucune donnée

Tératogénicité : Aucune donnée

SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Aucune donnée

Persistance et dégradation : Aucune donnée

Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée

Mobilité dans le sol : Aucune donnée disponible

Autres effets secondaires : Aucune donnée disponible

SECTION 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination du contenant : Contenant à remplissage unique. Ne pas réutiliser le contenant à d'autres fins. Rincer le contenant trois fois et placer les eaux de rinçage dans le réservoir de pulvérisation. Le cas échéant, acheminer au recyclage ou perforer et éliminer dans une décharge sanitaire, ou par tout autre méthode approuvée par les autorités provinciales et locales.

Élimination des déchets : Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement/élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes. Ne pas disposer des déchets avec les ordures ménagères ou dans un système d'égouts.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVE AU TRANSPORT

Classification par le TMD (Canada) : Non réglementé

Numéro de téléphone d'urgence pour le transport : 613-787-5620

Polluant marin : Non

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Classification SIMDUT : Non réglementé

Liste intérieure des substances (LIS) : Tous les ingrédients figurent sur la LIS.

LCPE – Inventaire national des rejets de polluants : Non inscrit à l'INRP.

SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention de cette matière particulière et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.

Rédaction de la FDS : Norac Concepts Inc.
Service technique

Date de publication : 9 juin 2016